

Sport



En bref

- › **Langue(s) d'enseignement:** Français
- › **Ouvert aux étudiants en échange:** Non

doit obligatoirement y assister pour être autorisé à passer le contrôle final.

Présentation

DESCRIPTION

L'inscription pédagogique, soumise au passage d'un test d'évaluation, doit être faite en septembre. Contacter directement le SUAPS : <http://www.suaps.parisdescartes.fr>
L'UE optionnelle Sport est validée en 2 parties complémentaires :

- Une partie pratique comptant pour 60% de la note : pour pouvoir être évalués les étudiants devront obligatoirement participer à un certain nombre de cours pratiques (12 séances de 1h30 ou 2h : sports collectifs, danses, badminton, athlétisme, tennis de table, musculation, natation, fitness, etc.) ;
- Une partie théorique comptant pour 40% de la note : 3 enseignements théoriques seront organisés dans le cadre de l'Unité d'Enseignement Sport. Ces conférences entrent dans le volume de 30 h requis pour obtenir l'UE. L'étudiant

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation